

// PIGEON RAMIER OU PALOMBE

A l'origine, le Pigeon ramier est une espèce migratrice qui se reproduit de l'Europe du Nord jusqu'en Russie. Il quitte cette zone lorsque les températures deviennent plus froides et que les denrées alimentaires se font plus rares.

Il se dirige alors vers le Sud-Ouest de la France, l'Espagne ou encore le Portugal afin de pouvoir passer un hiver dans de meilleures conditions. La migration se fait en groupe et est très attendue par les chasseurs, notamment dans le département car la chasse de ces vols en palombière est très ancrée dans les traditions locales.

Cependant, l'espèce se sédentarise. Cette sédentarité s'explique par la présence, tout au long de l'année de ressources alimentaires et d'habitats favorables. Cela peut avoir un impact important, au printemps, sur les cultures ainsi que sur les semis.

INSTALLATIONS FIXES POUR LA CHASSE DU PIGEON RAMIER

Depuis 2022, la FDC24 envoie un carnet à chaque installation fixe de chasse aux colombidés (palombière et pylône de tir).

Ce carnet est un outil de suivi des installations qui permet aux chasseurs de nous retourner le nombre de vols vus, posés ainsi que le nombre d'oiseaux prélevés sur la saison cynégétique.

Il permet également d'évaluer l'activité effective de l'installation. En effet, sans retour de la page bilan présente à l'intérieur du carnet depuis 3 années, l'installation sera automatiquement considérée comme abandonnée.

Actuellement on recense environ :



1 283

installations actives
sur l'ensemble
du territoire
de la Dordogne



1 171

palombières

2,55

installations
par commune
en moyenne



112

pylônes de tir



+1/3

des installations
actives du département
ont entre 15 et 25 ans.

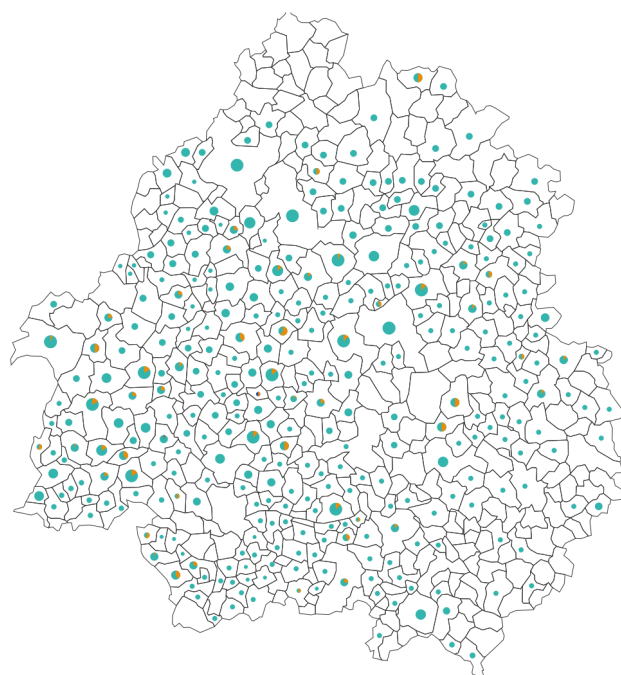
Répartition des installations fixes



Pylône



Palombière



Pour rappel : Le pylône est une installation fixe surélevée, destinée au tir au vol des palombes et des autres oiseaux de passage.

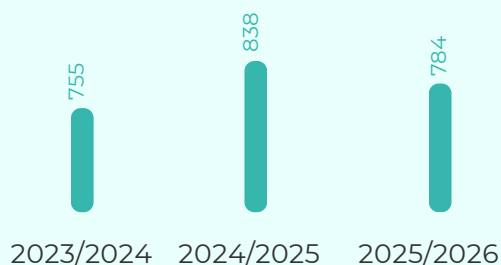
Le pylône est dépourvu d'appelants et les palombes ne sont pas posées mais tirées au vol lors du passage, depuis une plateforme de tir ou depuis une installation du même type que dans les palombières surélevées.





ANALYSE DES CARNETS PALOMBE

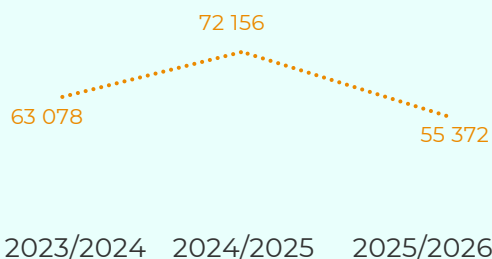
Nombre de retours de carnets palombe



Pour la saison 2025/2026, les retours de carnet palombe sont plus faibles que l'an dernier, avec 784 retours, soit 6% de moins que sur la saison 2024/2025.

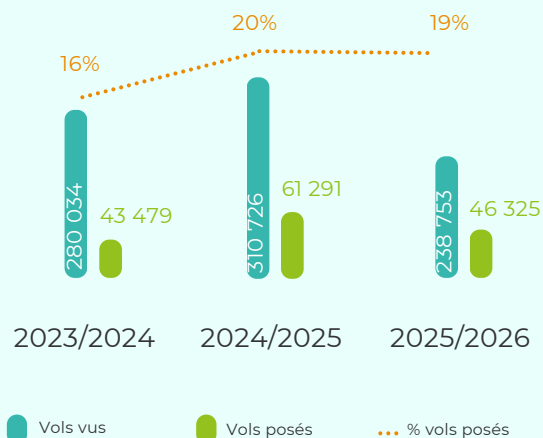
Pour la saison 2025/2026, 55 372 prélèvements ont été notifiés par les chasseurs, soit 23% de moins que l'année 2024/2025.

Évolution des prélèvements indiqués sur les carnets palombe



En plus des prélèvements, les carnets donnent des indications sur le nombre de vols vus et le nombre de vols posés.

Évolution des vols vus et posés



L'année 2025/2026 semble avoir été moins bonne que l'année précédente en termes de nombre de vols vus. Cependant, près de 20% des vols se sont posés, un ratio quasiment similaire à 2024/2025.